

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~

Délibération SCOT n° 2014-01 du Comité syndical du Jeudi 16 Janvier 2014

~~~~~

BUDGET ANNEXE SCOT 2014

L'an deux mil quatorze le seize janvier à dix sept heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE la Garrigue - n°5 rue de la Lucques - 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 7 janvier 2014.

Etaiènt présents ou représentés :	Christian BILHAC, Marie-Christine BOUSQUET, Claude CARCELLER, Alain CAZORLA, Manuel DIAZ, Bernard DOUYSET, Bernard FABREGUETTES, Joëlle GOUDAL, Jean-Claude LACROIX, Hadj MADANI, Eric PALOC, Michel SAINTPIERRE, Philippe SALASC Jean TRINQUIER, Luc VIALA, Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Yves BAILLEUX MOREAU, Olivier BRUN, Alain CHALAGUIER, Roger FAGES, Jacky GALABRUN, André GAY, Michel GUIBAL, Pierre GUIRAUD, Jean-Marcel JOVER, Rémy PAILLES, Frédéric ROIG, Henri SOBELLA, Bernard SOTO, Gérald VALENTINI
Invités : 30 ; Quorum :16 ; Présents ou représentés : 16	

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré,

Décide,

A l'unanimité des suffrages exprimés,


- ✓ **D'adopter** le budget annexe Scot pour 2014 pour un montant de 164.252 euros dont 162.582 euros en section de fonctionnement et 1670 euros en section d'investissement, conformément à la liasse budgétaire ci-annexée
- ✓ **De fixer** à 56.681 € le montant de la participation 2014 pour chacune des deux Communautés de communes qui ont transféré au syndicat la compétence Scot

Clermont l'Hérault, le 30 Janvier 2014

Publiée le 30 Janvier 2014

Transmise le 30 Janvier 2014

Le Président du Syndicat


Louis VILLARET